

Annexe 10 BE 23 10 09

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE ESPOIRS DE MATCH RACING 2010

1 - Organisation

Le Championnat de France Espoir de Match Racing sera organisé du 11 au 14 novembre 2010 par l'APCC Voile Sportive de Nantes. Cette compétition sera courue sur des J80.

2 - Fonctionnement

Le Championnat de France Espoirs de Match Racing est ouvert :

- aux 3 premiers barreurs de chacune des trois épreuves sélectives,
- aux barreurs français, invités par la Commission Nationale Match Racing et répondant aux critères d'âge (cf. paragraphe 4).

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective doit donc être ouverte à des barreurs non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il a couru sa première sélective.

3 - Inscription

→ Aux épreuves de Sélection :

Les barreurs doivent s'inscrire directement auprès de chaque organisateur.

→ Au Championnat de France Espoir de Match Racing 2010 :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur qualification à Antibes.

Le dossier d'inscription du (de la) barreur(euse) invité(e) par la Commission Nationale Match Racing devra être envoyé au plus tard 10 jours après son invitation à l'APCC Voile Sportive.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Espoirs de Match Racing :

- fiche d'inscription dûment complétée
- chèque de frais de constitution de dossier: **280 € par équipage**
- le chèque de garantie de participation: **380 € par équipage**
- le chèque de caution matériel : **montant à confirmer (cf. avis de course)**

APCC Voile Sportive – Contact : Stéphane Leroux

1 rue de la Noë – BP 92101 – 44321 Nantes Cédex

Tél : 02 51 81 98 82 ; Fax : 02 40 74 74 06

E – mail : contact@apcc-voilesportive.com - Site internet : www.apcc-voilesportive.com

4 - Equipage

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves.

Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France de Match Racing, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

4.3 – Pour les équipages dont l'ensemble des équipiers est âgé de 20 ans et moins (né après le 31 décembre 1989), le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer un équipier supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

Tout(e) équipier(e) devra être né(e) après le 31 décembre 1984 et posséder la licence FFVoile 2010. Le barreur devra présenter à l'organisateur son numéro d'identification ISAF.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

Pour obtenir un N° d'identification ISAF, consultez le site ISAF :

<http://www.sailing.org/isafsailor/>

Dans la page ISAF Sailor sur le bandeau central remplir l'encadré LOGON (User ID et Password) puis cliquez sur « Login »

5 - Règles applicables

Le Championnat de France Espoirs de Match Racing est régi par:

- les règles de l'ISAF, les prescriptions de la FFVoile,
 - le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
 - Conformément à la réglementation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
- Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

6 - Calendrier des Epreuves sélectives

Atlantique :

Pornichet / 2 – 3 octobre 2010

APCC Voile Sportive - Contact : Stéphane Leroux

Tél : 02 51 81 98 82 – Fax : 02 40 74 74 06 - E-mail : contact@apcc-voilesportive.com – Internet : www.apcc-voilesportive.com

Manche :

Cherbourg / 16 – 17 octobre 2010

Club Nautique de la Marine de Cherbourg - Contact : Jean Paul Mauduit

BP 03 - Port de l'Onglet - 50115 Cherbourg Armées - Tel : 02 33 92 65 10 - Fax : 02 33 92 56 37

E-mail: marine.voile.ch@laposte.net

Méditerranée :

Marseille / 23-24 octobre 2010

YC Pointe Rouge – Contact : Dimitri Deruelle

BP 314 - 13269 Marseille - Tél : 04 91 73 06 75 - Fax : 04 96 14 07 16

E – mail : dimitri@marsail.com - Site internet : www.ycpr.net